

PUBLIC
SÉNAT

Actualités

Sénatoriales
2026

Émissions

Documentaires

Podcasts



France, Clonas, 2023/03/02. Increase in Agirc Arrco supplementary pensions. France, Clonas, 2023/03/02. Augmentation des retraites complémentaires Agirc Arrco.//DOUCELINROMAIN_DOUCELIN1290/Credit:ROMAIN DOUCELIN/SIPA/2303021518

Accueil > **Actualités** > **Économie** > Retraite par capitalisation : quels pays européens ont

Retraite par capitalisation : quels pays européens ont franchi le pas ?

Plusieurs candidats à la présidentielle, à droite comme à gauche, proposent d'ajouter de la capitalisation pour financer les pensions de retraite, pour compléter le système par répartition



déficitaire. Gros plan sur les pays européens qui ont déjà franchi le pas.



Par Alexandre

Poussart

Temps de
lecture :

5
min

Publié le 28/08/2026 à 17:16

Ce n'est plus un tabou dans le débat politique français. Pour équilibrer les comptes de notre système de retraites, l'ajout d'une dose de capitalisation (les travailleurs financent leur propre retraite) au financement par répartition (les actifs cotisent pour financer les pensions des retraités) est défendu par plusieurs candidats à la présidentielle. A droite, Edouard Philippe propose un système mixte (85 % des dépenses de retraite sont issues de la répartition et 15 % d'une part de capitalisation obligatoire). Bruno Retailleau, chez Les Républicains, souhaite un 2e pilier de notre régime de retraite financé par la capitalisation des salariés, ces capitaux alimentant des fonds de pension français pour dynamiser l'investissement dans l'économie. Gabriel Attal abonde dans le même sens.

Une idée qui fait son chemin à gauche

Plus surprenant, certains socialistes ont décidé aussi de franchir le pas. L'ancien président de la République

François Hollande, en embuscade pour une éventuelle candidature, s'est déclaré, jeudi dans un entretien au Point, favorable à « ajouter une part de capitalisation » dans notre système de retraite, et qui serait contrôlée par les partenaires sociaux. Le candidat à la primaire du Parti socialiste et de Place Publique, le député socialiste Philippe Brun, veut compléter la répartition par une capitalisation collective. Une « caisse populaire » serait chargée de placer une partie de cette épargne dans l'économie française.

En France, la capitalisation représente 2 % des prestations de retraite

Aujourd'hui en France, financer sa retraite par capitalisation est possible mais facultatif. Plusieurs dispositifs existent, notamment le Plan d'épargne retraite (PER) créé par la loi PACTE de 2019. Fin 2025, les PER comptaient 12,9 millions de titulaires et 150 milliards d'euros d'encours. Une épargne qui reste complémentaire. La capitalisation représente 2 % des prestations de retraite versées en France actuellement, contre 18 % en moyenne dans les pays de l'OCDE.

Au Danemark, 37 % des dépenses de retraite sont financées par la capitalisation

Plusieurs pays d'Europe du Nord ont adopté depuis

plusieurs décennies un système de capitalisation dans le financement de leurs retraites. Le Danemark s'y est converti par une réforme qui date de 1987. Aujourd'hui, le système de retraites danois est composé d'une pension universelle financée par l'impôt et des cotisations (1er pilier), d'une capitalisation collective définie par branche professionnelle qui couvre une grande majorité de salariés, ainsi qu'une épargne privée facultative. Actuellement, la capitalisation représente dans ce pays 37 % des dépenses de retraite et les actifs placés dans la retraite par capitalisation atteignent 206 % du produit intérieur brut danois, contre 13 % en France. Ce mode de financement ne semble pas une solution miracle face au vieillissement de la population puisque le Danemark a dû passer l'an dernier à un âge de départ à la retraite à 70 ans, et qui sera indexé sur l'espérance de vie.

Aux Pays-Bas, le montant de cette capitalisation en vue de la retraite équivaut à 151 % de la richesse nationale. Une pension de retraite pour tous les Néerlandais est financée par un système de répartition (cotisations et impôts) et en complément, il existe une capitalisation collective obligatoire par le biais de l'employeur, à laquelle sont soumis 90 % des salariés dans le pays.

La Suède, championne de l'investissement, grâce à ses fonds de pension

La Suède a fait le choix également de développer la

capitalisation à la fin des années 1990. A une base de répartition, s'ajoute une part de capitalisation obligatoire pour les salariés : 2,5 % du salaire brut qui est investi sur les marchés financiers parmi 400 fonds de pension, au choix du salarié. Si ce dernier ne choisit pas de fonds, cet argent va sur un fond d'Etat, l'AP7, qui gère actuellement 130 milliards d'euros, soit un quart de la richesse nationale. 2 autres piliers sont financés par de la capitalisation et permettent à une majorité de salariés suédois de placer leur épargne retraite dans des fonds d'investissement. Un système qui fait de la Suède l'un des moteurs de l'Union européenne en investissements de capitaux et dans le financement de l'innovation. 4 des 13 entreprises européennes fondées après les années 1980, et valorisées aujourd'hui à plus de 10 milliards d'euros, sont suédoises.

L'Allemagne va franchir le pas

Outre-Rhin, l'ajout d'une dose de capitalisation pour financer les retraites fait son chemin. En juin dernier, le chancelier allemand Friedrich Merz, à la tête d'une coalition entre le centre-droit et les sociaux-démocrates, a annoncé qu'il était favorable à cette réforme, proposée par le rapport d'une commission d'experts. Ce rapport prévoit que tous les salariés et les entreprises allemands souscriront à un volet obligatoire de capitalisation, à hauteur de 0,5 % du salaire brut d'abord (à partir de quelle date ?), puis progressivement jusqu'à 2 % en 2031. Un fonds public placera ensuite cet argent sur les marchés financiers.

La difficile transition vers la capitalisation

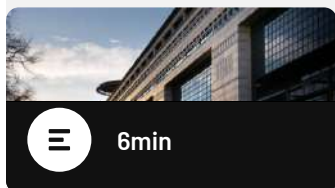
Dans le sud de l'Europe et à l'est, la capitalisation reste pour le moment quasi absente du financement des retraites et prime un système par répartition. En Italie, la capitalisation représente par exemple 3 % des dépenses de retraite.

Pour le cas de la France, cette réforme s'annonce, dans tous les cas, compliquée à mettre en œuvre car elle nécessite une période de transition où il faut financer les pensions de retraite actuelles mais aussi capitaliser pour les pensions futures. Un en même temps qui relève de la mission impossible compte tenu de l'état de nos finances publiques...

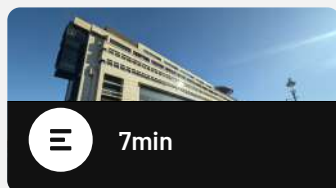
Pour aller plus loin

[EUROPE](#)[PRÉSIDENTIELLE](#)[RETRAITES](#)

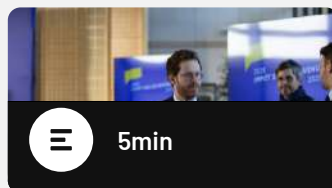
Dans la même thématique

[Voir tous](#)

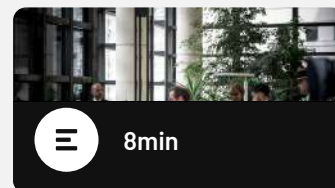
ÉCONOMIE
Croissance



ÉCONOMIE
Dette publique : «



ÉCONOMIE
Facturation



ÉCONOMIE
« Des difficultés

**française en berne
: faut-il craindre...**

La croissance
française a calé au
deuxième trimestr...

Le 28 août 2026

**Nous entrons dans
une période de...**

Depuis quelques
jours, les taux
d'intérêt à long...

Le 26 août 2026

**électronique :
après le piratage...**

Le ministre des
Comptes publics
David Amiel a réu...

Le 26 août 2026

**certaines », voire
des « risques...**

À un mois du dépôt
du projet de loi de
finances, l'Inspecti...

Le 24 août 2026